

Communiqué de presse - Paris, le 16 novembre 2022

L'Alliance 4F alerte le ministre des Transports sur la nécessité d'un soutien pérenne pour poursuivre le développement du fret ferroviaire sur le territoire français

Les représentants de l'Alliance 4F (Fret Ferroviaire Français du Futur), rassemblant les acteurs de la filière du fret ferroviaire et du transport combiné rail-route, ont été reçus ce mercredi 16 novembre par Clément Beaune, le ministre délégué chargé des Transports.

En cette période de crise énergétique, et dans le cadre d'une première rencontre depuis sa nomination, ils ont rappelé au ministre les atouts du fret ferroviaire et du transport combiné rail-route et la nécessité capitale d'un soutien de l'Etat et de SNCF Réseau quant à la mise à disposition d'infrastructures performantes et viables. Le doublement de la part modale à horizon 2030, inscrit dans la loi climat et résilience depuis août 2021 ainsi que dans la stratégie nationale de développement du fret ferroviaire, nécessitent des aides pérennes pour le fret ferroviaire. La filière ne fait en réalité que demander la concrétisation effective des décisions prises par le gouvernement précédent pour faire face aux défis économiques, climatiques et énergétiques de notre pays.

Cette rencontre avec le ministre Clément Beaune a été l'occasion pour l'Alliance 4F de rappeler le rôle essentiel du fret ferroviaire dans la décarbonation de l'économie et la planification écologique. Signes forts d'un réel rebond, la part modale de fret ferroviaire est passée de 9,6 à 10,7% entre 2020 et 2021, le transport combiné rail-route a quant à lui connu une croissance encore plus forte (+16% de volume). Mais **la poursuite de ce développement pour atteindre l'objectif de 18% de part modale en 2030 ne pourra se faire que si les aides de l'État sont maintenues et si les différents acteurs s'impliquent à la hauteur de leurs engagements.**

C'est pourquoi la filière a rappelé ses demandes au ministre :

- **À très court terme, bénéficier d'un dispositif permettant d'absorber le choc énergétique pour, a minima, jouer à armes égales avec le secteur routier.** Avantager le fret routier sans soutenir le fret ferroviaire provoquerait inévitablement un report modal vers la route, alors que 50 000 conducteurs routiers manquent aujourd'hui à l'appel. Le risque est donc que l'industrie n'ait plus de solution pour acheminer sa production.
- **Prendre les mesures nécessaires pour améliorer la performance et la fiabilité du réseau.** L'Alliance a demandé au ministre un mandat clair de la part de l'Etat vis-à-vis de SNCF Réseau. L'état du réseau ferroviaire français est en effet aujourd'hui l'un des facteurs les plus limitants pour le développement du fret ferroviaire et il empêche les entreprises ferroviaires de répondre à la demande croissante des chargeurs.
- **La reconduction des aides aux opérateurs au-delà de 2023 (170 millions d'euros par an), la confirmation des cofinancements concernant le plan de relance d'un milliard d'euros par an ainsi que la décision d'un plan d'investissement sur le réseau ferroviaire du fret de 3,5 milliards d'euros entre 2023 et 2030 (500 millions d'euros par an).** Les engagements pris doivent être inscrits dans une loi de programmation des investissements, qui permette de donner une visibilité

indispensable et des moyens de long terme aux entreprises du secteur afin de contribuer à la planification écologique.

En outre, sur proposition des représentants de l'Alliance 4F, **le ministre Clément Beaune a accepté de venir visiter dans les prochains mois une plateforme de fret ferroviaire** au plus près des opérateurs et des clients, pour constater la vitalité du secteur, le fort potentiel du marché, et donc la pertinence des attentes légitimes de l'ensemble des acteurs qui ne demandent qu'à pouvoir contribuer pleinement à la relance économique et à la planification écologique.

En l'absence d'engagements précis, et dans la perspective des rendez-vous qui ont été convenus avec le Ministre en présence du directeur de la DGITM et du Président de SNCF Réseau, les membres de 4F restent dans l'attente d'annonces concrètes pour le soutien à la filière.

À propos

4F, « Fret Ferroviaire Français du Futur », est une alliance qui réunit tous les acteurs de la filière en France afin de structurer un ensemble de mesures nécessaires à la sauvegarde et au développement du fret ferroviaire. L'alliance regroupe les principales entreprises de transport ferroviaire de marchandises (Fret SNCF, DB Cargo France, Captrain France, Europorte, Lineas, RegioRail, Millet Rail), les principaux opérateurs de combiné multimodal en France (Novatrans, Naviland Cargo, T3M, Froidcombi), l'opérateur d'autoroutes ferroviaires VIIA, le commissionnaire Forwardis, les opérateurs ferroviaires de proximité (réunis au sein de l'association Objectif OFP), L'Association Française du rail (AFRA), le Groupement National des Transports Combinés (GNTC), l'Association française des détenteurs de wagons (AFWP), la Fédération des industries Ferroviaires (FIF), l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP), l'Union des Entreprises Transport et Logistique de France (TLF), le Syndicat des Entrepreneurs de Travaux de Voies Ferrées de France (SETVF), l'Association française des gestionnaires d'infrastructures ferroviaires indépendants (AGIFI), le Comité pour la liaison européenne Transalpine, l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF). Le gestionnaire d'infrastructure SNCF RESEAU coopère activement à ses travaux.

Contact presse : medias.4F@vae-solis.com / 07 50 33 80 17 ou 07 60 84 52 72

<https://www.fret4f.fr/> - Suivre 4F sur [Twitter](#)  et [LinkedIn](#) 